



COMPTE-RENDU du CONSEIL de QUARTIER VAL-de-BIEVRE

lundi 3 mai 2021

Membres présents

James Benenson, Danielle Rivier, Jean-Luc Neveu, Stéphane Fournier, Clémence Daudier-Twitchin, Jean-Marie Truffault, Michelle Prouzeau

Ordre du jour

- suivi des démarches du CdQ VdB
- mise en valeur des projets du Budget Participatif
- végétalisation de la ville

1/ Suivi des démarches du CdQ

- Action révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : soutien à l'action de l'Association Mieux Vivre sur le Plateau par mail envoyé au Plateau et copie déposée en Mairie (cf en annexe) ; réponse des membres de l'AMVSP qui ont envoyé un second courrier à la mairie en complément de leur premier (envoi groupé aux différents CdQ à venir)

- Vaccination anti-Covid à Gentilly, réponse de Monsieur Fivaz

<https://www.ville-gentilly.fr/actualites/vaccination-des-personnes-de-55-ans-et-plus>

- Effondrement rue Fraysse : réponse de la Mairie via Monsieur Fivaz (cf en annexe)

- Sécurité Parc du Coteau / Skate Park : persistance de comportements dangereux (non respect des zones dangereuses interdites, rodéos mini-motos, agressions) signalés à la mairie (échanges avec l'astreinte de la ville de Gentilly et l'astreinte du département) ; un vigile est présent le we mais le Parc reste peu sécurisé pour les usagers.

Les riverains insistent sur l'importance de maintenir cet espace (en pleine rénovation) dans un état qui permette son utilisation pérenne pour tous.

2/ Mise en valeur des Projets Budget Participatif

- Volonté du CdQ VdB d'un affichage sur les équipements et projets votés au Budget Participatif pour les mettre en valeur et les rendre plus visibles (exemple de communes voisines transmis à Monsieur Fivaz)
- Boîte à livres installée au Parc Picasso depuis 2019 (contre le chalet en bois) : reprendre le projet initial soumis en budget participatif, nettoyer et ranger l'équipement provisoire, refaire les affichages signalant sa présence
- Kiosque Picasso : suivi de l'installation (où en sont les travaux ? Vérification de l'étanchéité du toit ? Date du terrassement ?), question quant à l'existence d'une charte d'utilisation (quel est l'interlocuteur à la mairie pour demander des autorisations d'occuper le kiosque ?)

3/ Végétalisation de la Ville, gestion des « zones vertes »

- Les riverains du VdB apprécient les nouvelles zones végétales (bacs, jardinières, bords de route, ...) et souhaiteraient voir se multiplier ces zones : quels sont les projets de la ville sur ce point ? Comment gérer leur entretien et leur pérennité ?
- Gestion des déchets verts : les membres du CdQ Val-de-Bièvre regrettent que l'équipe municipale n'ait pas répondu à ses questions lors de la campagne des municipales et qu'elle ne propose pas de solution de collecte des déchets verts comme dans les communes limitrophes.

Divers

- Suggestion de rapprochement des conseils de quartiers notamment limitrophes, invitation au CdQ ?
- Réflexion sur la gestion du ramassage des déchets : respect du tri (dysfonctionnements itératifs du ramassage signalés à la mairie par les riverains) ; adaptations du tri pour envisager un meilleur équilibre entre tournée pour les déchets recyclables vs tournée pour les déchets traditionnels
- Nouveau signalement d'un défaut d'entretien des Toilettes neuves du Parc Picasso (toilettes condamnées, urinoirs condamnés, pas de poubelles, portes abîmées voire ôtées, rénovations partielles)
- Idées : permis de végétaliser, panneau à message
- de nouveau, pénurie de sacs à déjections canines dans les distributeurs

RAPPEL

samedi 29 avril 2021 11h30 activité création de totems dans le Parc Picasso – Courant d'art (pourrait-il y avoir un lieu d'exposition des créations du jour?)

Conseil de quartier du Val-de-Bievre

Soutien à la démarche de l'Association Mieux Vivre Sur le Plateau - révision du PLU en cours et concertation autour du futur PLUi

A la lecture du courrier de l'Association Mieux Vivre sur le Plateau datant d'avril 2021, le Conseil de Quartier du Val-de-Bievre soutient la demande de révision du PLU actuel.

En effet, sur tout le quartier Val-de-Bievre, nous souffrons de la densification intense et des permis accordés dans le cadre du PLU actuel. Que ce soit avec la naissance du nouveau campus Sanofi - qui n'a pas eu d'impact positif sur le commerce ou l'emploi mais a accru les embouteillages et la bétonisation – les chantiers rues Emile Bougard-Frayssé-d'Arcueil ou tous les chantiers côté pair de la rue du Moulin de la Roche, la ville remplace des pavillons ou des bâtiments de 2-3 niveaux par des complexes de 5 ou 6 étages.

Et quand un pavillon tombe, il emporte avec lui son carré de verdure et ses arbres, certes individuels et privatisés, mais de pleine terre. Ces espaces de végétation disparaissent au profit du béton.

Les projets de constructions d'immeubles de bureaux rue Allende (nuisance prolongée pour les élèves de l'école Courbet et dont le chantier est actuellement à l'arrêt) et au 9bis rue d'Arcueil (dont les promoteurs n'ont même pas voulu annoncer la hauteur en présentation publique malgré plusieurs relances) ne sont pas pour rassurer les riverains.

Ceci est à l'exemple de l'immense construction qui s'élève maintenant à la place de l'ancien Intermarché avenue Raspail : ZERO commerce ou surface commerciale supplémentaire. Que de profits générés et d'argent brassé par des promoteurs dont les habitants ne tirent que des inconvénients à ce stade.

En quelques années, la ville est transfigurée (si on veut le dire gentiment, défigurée si on pense au joli village que représentait Gentilly) mais sans aucun bénéfice pour les habitants.

Gentilly, le 16 avril 2021

Au-delà des fortes nuisances apportées par la bétonisation accélérée de Gentilly qui ne s'accompagne pas d'un plan d'ensemble de préservation des espaces verts et espaces de respiration ; il faut ajouter l'accumulation de petites nuisances liés aux programmes plus modestes.

Par exemple avenue Pasteur :

* au 9 - immeubles construits sans locaux de service pour une plus grande rentabilité, pas de local vélos, pas de local poubelle, seulement un parking pour 12 appartements DONC vélos et motos accrochés sur le trottoir, poubelles dans le jardinet en bordure de rue

* quelques numéros plus hauts : absence de local poubelle dans un immeuble neuf (moins de 10 ans) DONC poubelles à demeure sur le trottoir, la ville a même supprimé des places de parkings pour que les poubelles de cet immeuble y soient entassées ainsi que les 2 roues des habitants de l'immeuble

* immeuble en face, également très récent - pas de parkings ce qui renforce l'encombrement de l'espace public par les voitures.

Ces petits immeubles se sont bien sûr construits à la place de pavillons qui avaient des jardins. Il y a vraiment urgence à préserver le peu de verdure restante et s'il est légitime de construire un petit immeuble à la place d'un pavillon, des quotas d'espaces verts et de locaux pour les services des résidents seraient à imposer (local poubelle, local vélos, respect d'un ratio 1 parking pour 2 appartements, etc).

Le Conseil de Quartier soutient l'initiative du Plateau et fait valoir que la situation et l'exaspération est la même dans les autres quartiers.

Le Conseil de Quartier Val-De-Bievre